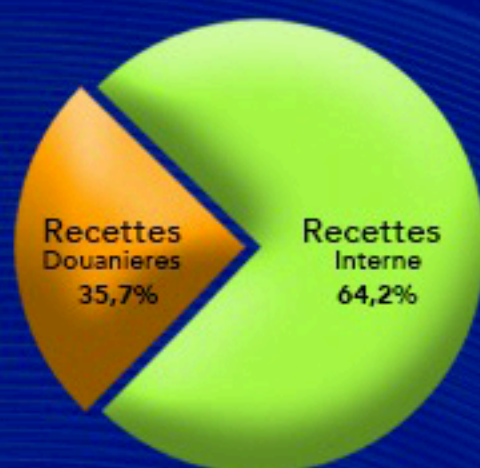


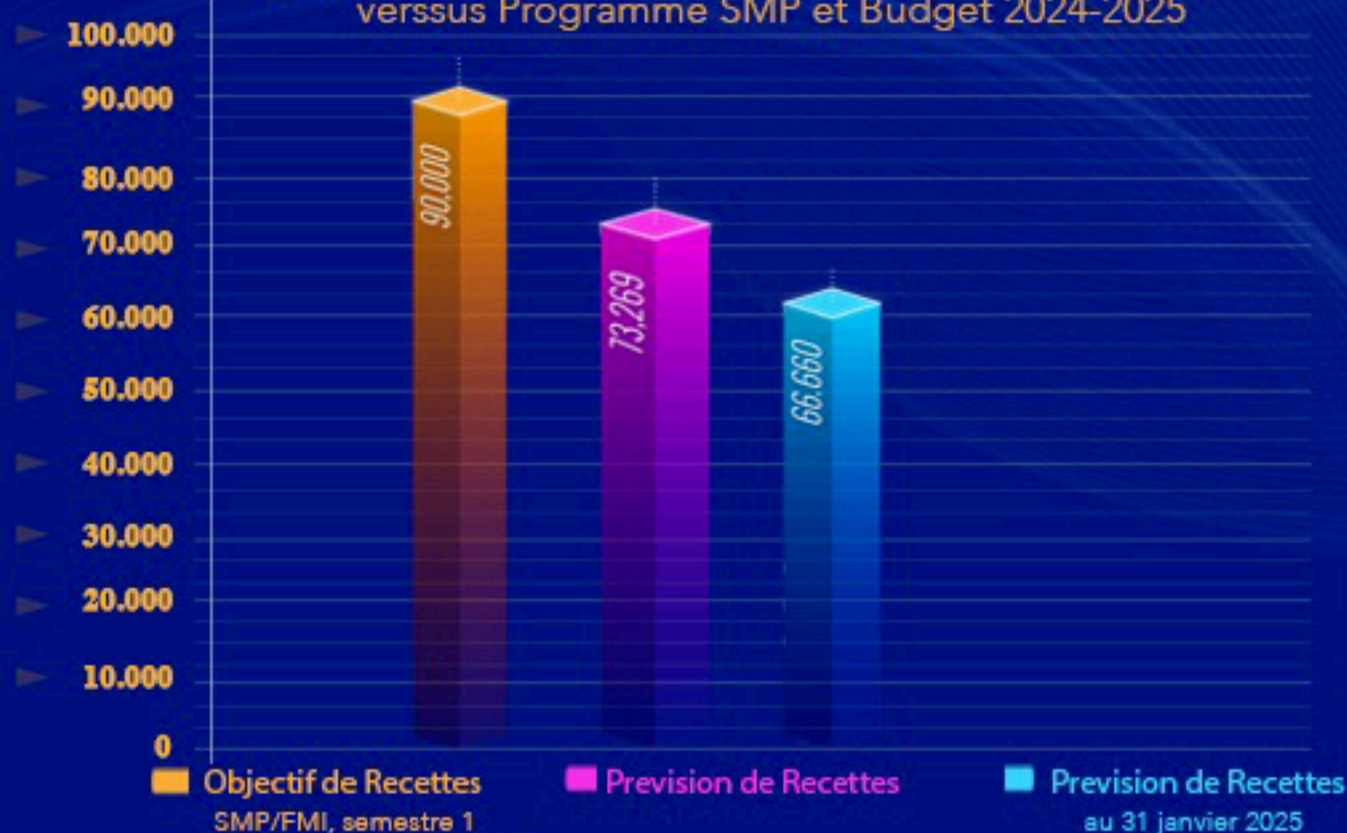


- **LES DROITS D'ACCISES** enregistrent une hausse significative (+106 %) expliquée essentiellement par la bonne performance de la fiscalité pétrolière.

Graphique 2: Repartition des Recettes selon origine et leur contribution relative - 31 janvier 2025



Graphique 3: Recettes collectees au 31 janvier 2025 versus Programme SMP et Budget 2024-2025

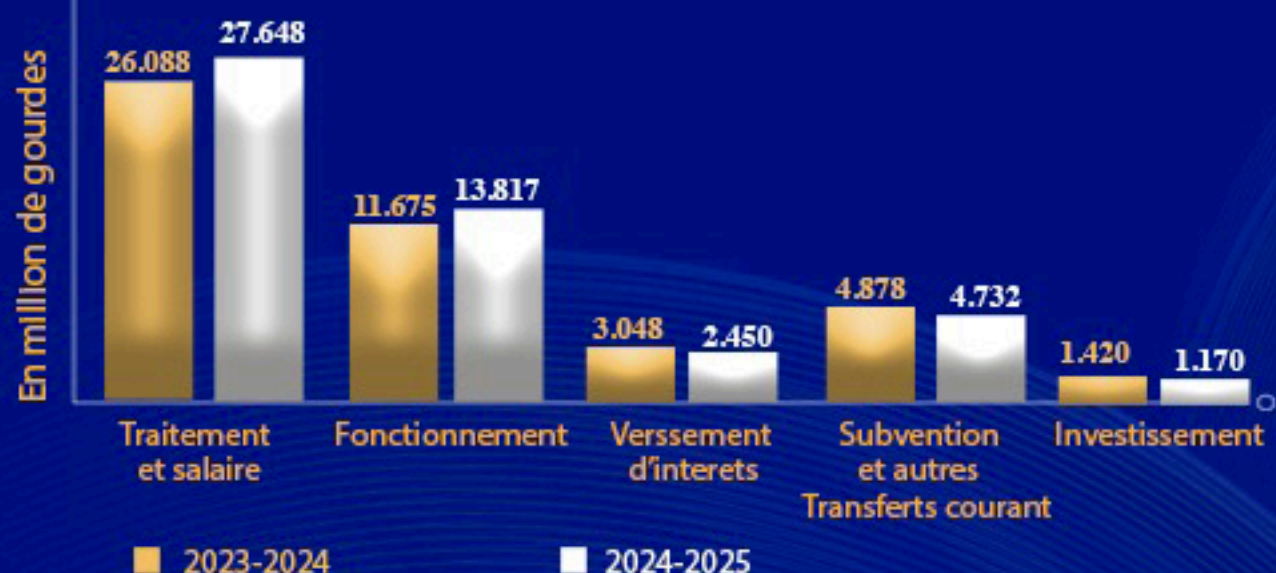


3 DEPENSES PUBLIQUES

- Les dépenses publiques connaissent une croissance maîtrisée. Néanmoins, elles demeurent largement dominées par les dépenses courantes, qui constituent 97 % du total, malgré une augmentation plus prononcée des dépenses d'investissement (+18 %) contre +6 % pour les dépenses courantes
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources domestiques sont passées de **1,4** milliard de gourdes au 31 janvier 2024 à **1,6** milliard au 31 janvier 2025. La ventilation de ces dépenses sont repartis comme suit : **1,3** milliard de gourdes allouées en programme d'investissement public et **324 millions** de gourdes en machinerie et équipement.
- La hausse des dépenses courantes à fin janvier 2025 s'explique en partie par l'augmentation des traitements et salaires, qui en représentent 57 %. Ce poste a progressé de 6 % en glissement annuel, atteignant **27,6** milliards de gourdes. Les dépenses salariales par alinéa ont également augmenté de 21 %, particulièrement en raison d'une décision gouvernementale depuis décembre 2024 visant à reviser à la hausse le soutien financier accordé aux policiers, entraînant une hausse des dépenses publiques liées aux rémunérations.

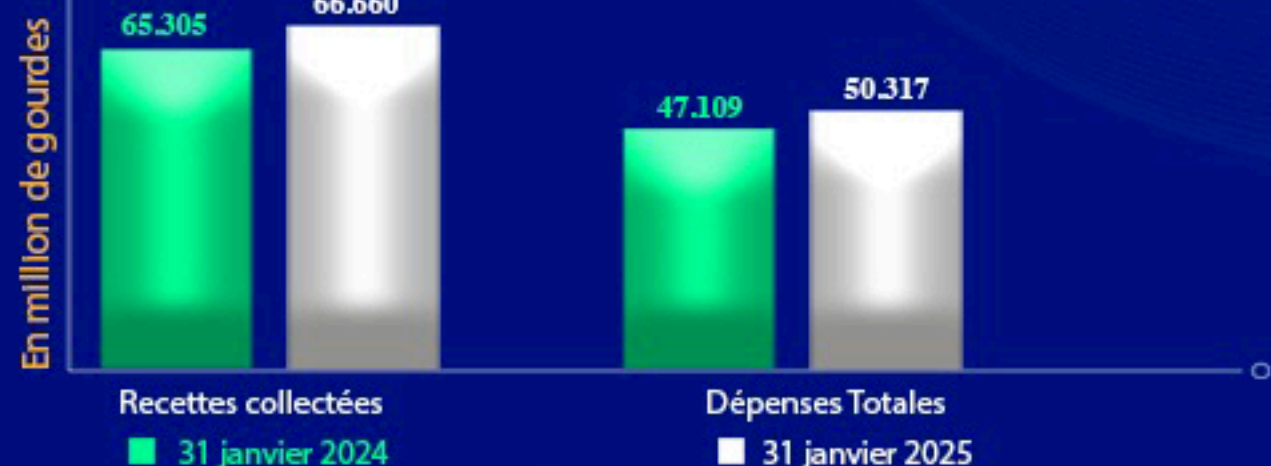


Graphique 4: Comparaison des Dépenses par Poste



En somme, la politique visant à contenir le déficit budgétaire, qui repose principalement sur un contrôle rigoureux des dépenses totales de l'État, semble être appliquée de manière stratégique et cohérente. En effet, les dépenses totales, au terme du mois de janvier 2025, ont été bien maîtrisées, représentant 75 % des recettes encaissées, contre 72 % pour la même période de l'année précédente.

Graphique 5: Comparaison des Dépenses et Recettes au 31 janvier 2025



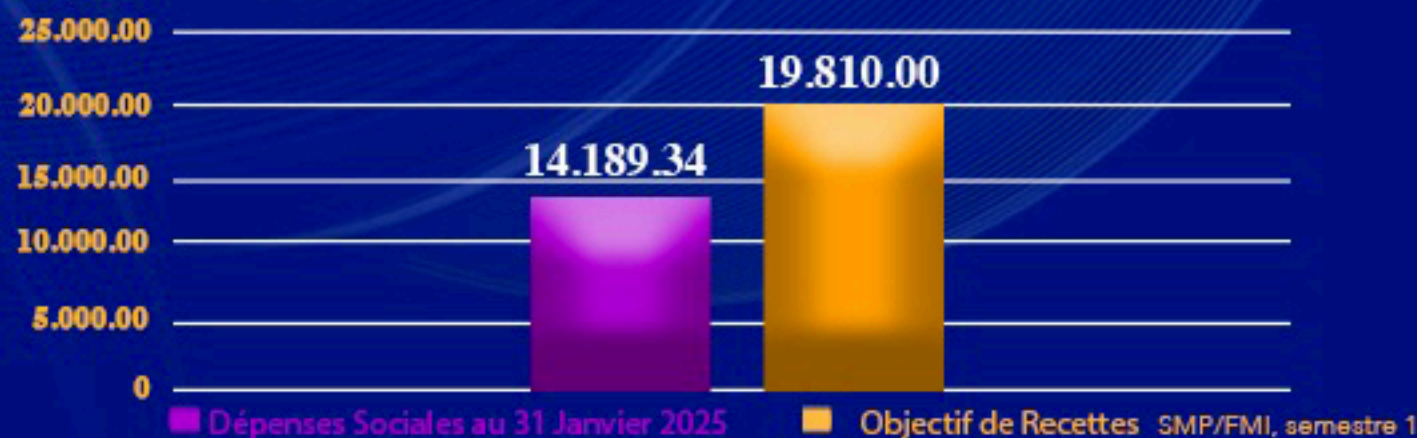
4

POINT SUR LES DEPENSES SOCIALES

Les dépenses sociales engagées pour le compte des quatre ministères concernés, à savoir le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), ont totalisé un montant d'environ **14** milliards de gourdes au 31 janvier 2025 ;

- Les dépenses sociales engagées au terme de janvier 2025 représentent 71,6% de l'objectif poursuivi pour le premier semestre de l'exercice fixé à **19,9** milliards de gourdes dans le programme SMP convenu avec le **Fonds Monétaire International (FMI)** ;
- Les dépenses sociales exécutées par le MENFP s'élèvent à **10,2** milliards de gourdes, soit 72 % du montant total alloué au 31 janvier 2025.

Graphique 6: Dépenses Sociales versus Programme SMP





5 DEPENSES PUBLIQUES

- Au 31 janvier 2025, le Trésor public a émis 54,4 milliards de gourdes et en a remboursé **44,3** milliards sur la même période. Il en résulte, pour cette période, une augmentation de 23 % des émissions nettes du Trésor par rapport à la valeur observée un an auparavant ;
- Les dépôts de l'Etat, nets des comptes spéciaux, et les créances internes brutes sur l'Etat affichent des montants respectifs de - **866,2** millions et **1,2** milliard de gourdes ;
- Le financement monétaire, négatif depuis le mois de novembre 2024, est passé en zone positive au terme du mois janvier 2025, traduisant un financement monétaire de **2,1** milliards de gourdes, contre -**13** milliards en janvier 2024.

RESUME DES FINANCES PUBLIQUES Oct. a Jan. 2025

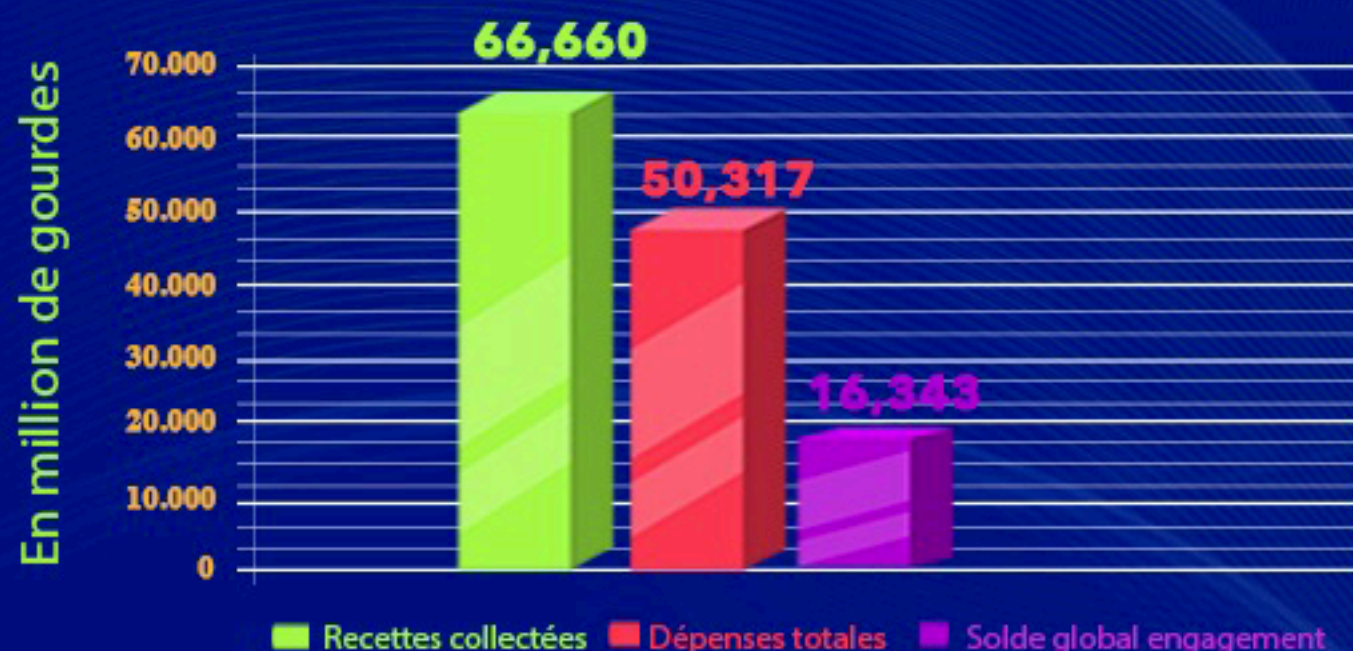
Rubriques	2023-2024	2024-2025	Variation
Recettes courantes	65,305	66,660	2%
Recettes internes	41,431	42,816	3%
Recettes douanieres	23,801	23,783	-0,1%
Autres ressources fiscales	72	61	-16%
Autres a reclasser	0	0	
Dépenses Totales	47,109	50,317	7%
<i>Dépenses courantes</i>	45,689	48,647	6%
Traitement et salaires	26,088	27,648	6%
Fonctionnement, (achats de biens et service)	11,675	13,817	18%
Versement d'intérêts	3,048	2,450	-20%
Subvention et autres transfert courants	4,878	4,732	-3%
<i>Investissements</i>	1,420	1,670	-18%
Solde courant	19,616	18,012	-8%
Solde globale (Base engagement)	18,196	13,343	-10%
Solde globale (Base caisse)	10,376	-10,140	-198%
Financement Total	-10,376	10,140	-198%
<i>Financement externe (net)</i>	-1,574	-507	-68%
Don	0	0	
Amortissements	-1,574	-507	-68%
<i>Financement interne (net)</i>	-8,802	10,647	-221%
BRH (net)	-13,031	2,134	-116%
Banque commerciales (net)	8,237	10,146	23%
Emissions de titres publics	62,916	54,404	-14%
Amortissements	-54,679	-44,258	-19%
Amortissements obligatoires a LT	-4,808	-1,633	-59%
Solde Primaire	18,539	16,505	-11%



1 PERFORMANCE FINANCIÈRE

Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) pour les quatre premiers mois de l'exercice 2024-2025 affiche un solde global (base engagement) de **16,3** milliards de gourdes, contre **18,2** milliards de gourdes un an auparavant.

Graphique 1: Performance Financière 31 janvier 2025



Ce solde, bien que positif, est en diminution par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par une augmentation des dépenses de 7 % (**3,2** milliards de gourdes) et une progression plus modérée des recettes courantes de 2 % (**1,4** milliard de gourdes).

2 RECETTES COURANTES

Au terme des quatre premiers mois de l'exercice fiscal 2024-2025, les administrations fiscales et douanières ont collecté environ **66,6** milliards de gourdes, représentant :

- 91 % de l'objectif de collecte fixé à **73,3** milliards de gourdes au terme du mois de janvier 2025 ;
- 74% de l'objectif pour le premier semestre de l'exercice fixé à **90** milliards de gourdes dans le programme SMP convenu avec le **Fonds Monétaire International** (FMI).

AU **31 JANVIER 2025**, IL CONVIENT DE NOTER QUE :

LES RECETTES INTERNES ont augmenté de 3 %, passant de **41,4** milliards de gourdes à **42,8** milliards de gourdes, soit 64,2 % du total collecté, dont une part significative est collectée par l'Administration Générale des Douanes (AGD)

LES RECETTES DOUANIÈRES ont légèrement reculé de 0,1 %, s'établissant à **23,8** milliards de gourdes contre **23,18** milliards l'année précédente, représentant 35,7 % du total.